

ABONNEMENT.

Saumur: En an. 30 fr. Six mois 18 Trois mois 8

Poste:

En an. 32 fr. Six mois 20 Trois mois 10

On s'abonne:

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. 20 c. Réclames. 30 Faits divers. 15

RÉSERVES SONT FAITES Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

27 Juin 1883.

Chronique générale.

Une nouvelle d'une certaine gravité a cours au Palais-Bourbon.

M. Charles Brun aurait annoncé à ses collègues que son mauvais état de santé ne lui permettait pas de conserver en ce moment la direction du ministère de la marine et des colonies.

Il a, en conséquence, demandé à être provisoirement relevé de ses fonctions.

En présence de cette situation, les ministres ont agité la question de savoir s'il n'y aurait pas lieu de donner à M. Charles Brun un sous-secrétaire d'Etat qui serait chargé de diriger le département de la marine et des colonies, en l'absence du ministre.

La France, à qui nous empruntons cette information, ajoute qu'un grand nombre de députés veulent voir dans le départ de M. Brun l'indice de dissentiments ministériels sur la question du Tonkin.

La séance tenue hier matin à l'Elysée a été très-importante. En dehors de la quasi-démission du ministre de la marine, le conseil s'est occupé de la lettre du Souverain Pontife dont M. Grévy a lu la traduction française. Après une discussion longue et vive, le conseil a décidé que le Président de la République répondrait lui-même à cette lettre.

Cet avis n'était pas celui de M. Ferry qui a dû céder devant les observations de ses collègues.

On dit que le président du conseil va prendre l'intérim du ministère de la marine.

M. Tirard, ministre des finances, a annoncé au conseil qu'il va déposer sur le bureau du Sénat un projet de loi tendant à rendre plus rigoureuses les conditions d'admission aux perceptions.

SUPPRESSION DES AUMÔNIERS.

L'Union publie le premier le texte de l'arrêté pris, le 23 de ce mois, pour la suppression des aumôniers dans les hôpitaux de Paris.

Cet arrêté est précédé d'un luxe de visas qui déguise mal l'illégalité de l'acte lui-même.

Les aumôniers sont supprimés à partir du 4^{er} juillet.

Hier il y a eu au Sénat interpellation de M. Bérenger sur la suppression du service des aumôniers. La discussion de cette interpellation a été renvoyée à samedi.

Le cardinal archevêque de Paris adresse à MM. les curés une lettre où il proteste contre la mesure prise contre les aumôniers des hôpitaux, explique les réponses qu'il a dû faire aux délégués de l'administration lorsqu'il a dû conférer avec eux; enfin, donne ses instructions pour assurer le service.

MM. Oustry et Quentin viennent de lancer leur circulaire aux directeurs des hôpitaux pour leur annoncer que le service des aumôniers est supprimé, sauf dans l'établissement de Berck-sur-Mer. Les aumôniers devront cesser leurs fonctions à partir du 4^{er} juillet prochain; ils recevront, jusqu'à leurs émoluments; ceux qui ont droit à la retraite toucheront une pension; aux autres on remboursera les retenues.

Un prêtre de garde sera institué auprès de chacun des quatre grands hospices de Paris: Bicêtre, la Salpêtrière, les Ménages et les Incurables.

Les dimanches et fêtes concordataires, une messe basse pourra être dite par un délégué du clergé paroissial qui, pour approcher de chaque malade, devra être spécialement autorisé.

Le prêtre ne devra pénétrer dans l'hôpital

que lorsqu'il sera averti officiellement qu'un malade désire recevoir sa visite.

Les directeurs des hôpitaux sont invités à s'entendre avec MM. les curés des paroisses sur le territoire desquels se trouvent les hôpitaux pour assurer le service du culte.

« S'entendre » est un euphémisme, car les curés ne sont pas admis à discuter. Au reste, ils devront s'inspirer des instructions que S. E. le cardinal-archevêque de Paris leur donnera, car ils ne relèvent pas de M. Quentin.

Le Figaro fait remarquer que quatre hôpitaux se trouvent sur la paroisse Saint-François-Xavier, dont le curé aura à s'entendre avec quatre directeurs.

Tout cela est odieux et ridicule. M. Waldeck-Rousseau a manqué à la parole donnée devant le Sénat, et la conscience des pauvres malades est soumise à la tyrannie des sectaires de l'impunité.

M. Grévy paraît très-vivement préoccupé de la question religieuse.

Ses amis sont dans les mêmes dispositions d'esprit.

Aussi, à la réunion du conseil où M. Ferry va apporter le projet de réponse du Président de la République à la lettre autographe du Pape, on craint un incident qui pourrait avoir la plus grande gravité pour le cabinet.

Avant-hier a eu lieu une réunion d'un certain nombre de députés de l'extrême-gauche, présidée par M. Clémenceau, qui a décidé qu'à l'occasion de l'intérim de M. Ferry au quai d'Orsay, il fallait livrer une bataille décisive sur les tristes résultats de l'expédition tunisienne.

L'extrême-gauche, pour l'ordre du jour de blâme qu'elle proposera contre M. Ferry, compte sur l'appui de la gauche radicale, du centre gauche, des droites et de l'union démocratique.

M. Schlosser, le délégué extraordinaire

chargé par M. de Bismarck de négocier la reconciliation de l'Allemagne avec la papauté, vient de recevoir l'ordre de ne pas quitter Rome.

Ce diplomate a une nouvelle mission qui est de servir d'intermédiaire pour un rapprochement entre le Saint-Siège et le gouvernement italien.

Nous n'avons pas besoin d'insister sur la gravité d'un pareil fait.

UN DEUIL FRANÇAIS.

On écrit de Berlin, 24 juin :

« L'empereur Guillaume a fixé au 27 septembre l'inauguration du monument national élevé par souscription sur le Niederwald (aux bords du Rhin), en souvenir de la guerre de 1870-71 et du rétablissement de l'empire d'Allemagne. (Le 27 septembre est la date de la capitulation de Strasbourg).

» L'empereur a l'intention d'assister en personne à la cérémonie et d'y inviter tous les princes, hommes d'Etat et officiers supérieurs qui ont contribué à effectuer l'unité de l'Allemagne. Après la cérémonie de l'inauguration, un grand festival réunira les invités à Wiesbaden. »

LES TROIS SOUVERAINS A ROME.

On assure que les empereurs d'Autriche et d'Allemagne qui ont envoyé des lettres autographes au roi d'Italie pour l'avertir très-cordialement que s'il veut consentir à se reconcilier avec la Papauté, ils viendront l'un et l'autre à Rome.

C'est la condition sine qua non de la confirmation de la triple alliance.

L'INTERVENTION ALLEMANDE EN CHINE.

On sait que le gouvernement allemand vient de refuser le concours de ses marins pour le service des vaisseaux chinois dans le but de froisser la France.

On écrit d'autre part de Berlin que M. de Bismarck aurait fait faire des ouvertures de

11 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

EDITH SARMANY

Par Marie DE BESNERAY.

CHAPITRE XII

EXPLICATION

Lorsque M^{lle} Sarmany arriva dans le jardin, l'air frais et pur la frappa au visage et lui causa un certain bien-être.

L'ombre descendait, vaguement irrisée par les lueurs du couchant, et les premières violettes frangeaient les gazons. De place en place, un massif ensoleillé gardait ses tons chauds, tandis que des murmures flottants, pareils à une symphonie attristée, passaient entre la chevelure mouvante des bouleaux.

Edith, bercée par ces rumeurs du soir si assoupissantes et si douces, s'avançait dans l'allée et cherchait Lionel. Lionel n'avait pas encore paru.

Son nom, tout à coup prononcé, la rejeta en pleine réalité; elle reconvra aussitôt son sang-froid, son énergie, et aborda bravement cette explication si délicate.

— Vous avez désiré m'entretenir ici, monsieur le comte ?

— Quittez ce ton glacial, Edith, sinon je n'aurai jamais le courage d'aller jusqu'au bout.

Un sourire de dédain plissa ses lèvres, mais elle ne répondit pas.

Les mains chastelement croisées sur son châle noir, le front calme, elle attendit.

Trois minutes s'écoulèrent. D'une façon presque inconsciente, ils s'enfonçaient sous les arbres.

M^{lle} Sarmany impatientée frappa du pied.

— Eh bien, monsieur, je vous écoute.

Puis d'une voix brève :

— Vous ne parlez pas ? Soit ! je vais le faire pour vous. Un jour, librement, vous m'avez avoué votre amour et sollicité le mien... J'étais ignorante, loyale, sans défiance, et je ne songeais guère à exiger un serment. Librement encore, vous m'avez juré que je deviendrais votre femme; c'était le vœu de ma pauvre mère; c'était aussi, — prétendiez-vous, — celui de votre mère... Alors que vous dirai-je ? J'ai eu foi en vous ; le monde a cessé d'exister pour moi, j'ai vécu avec votre image devant les yeux, n'ayant qu'une pensée, qu'un désir, être votre compagne heureuse et fidèle... Oui, votre affection m'a consolée de la mort de la baronne, m'a soutenue dans la douleur et l'isolement... J'ai accepté la misère, j'ai travaillé avec courage, la félicité que j'entrevois, semblable à une aube lointaine, décuplait mes forces...

Edith s'arrêta; elle luttait contre l'émotion qui

l'étreignait à la gorge, et espérait que M. de Morcerf se défendrait, l'implorerait peut-être... Elle s'apercevait, — non sans dépit, — qu'elle accorderait facilement ce pardon, car son amour se débattait comme un oiseau blessé. Ce Lionel, elle l'aimait avec la ferveur de la première passion, avec la ténacité et la ferveur du premier rêve !

Quant à lui, il s'enfermait dans un mutisme obstiné, et contemplant la jeune fille avec égarement.

— Est-ce tout ce que vous me reprochez ? demanda-t-il.

— Pas encore, monsieur, fit-elle en se redressant. Votre fiancée vous a rendu votre parole en surprenant une déception que je n'ai pas su dissimuler ; rassurez-la ; je suis assez pauvre pour avoir le droit d'être fière et je n'embarrasserai pas plus longtemps votre route... Marchez sur vos serments ; une orpheline sans nom ne tire pas à conséquence, et l'on peut impunément lui écraser le cœur... D'ailleurs, la justice équitable, qui impose aux femmes tous les devoirs, ne vous a-t-elle pas décerné, à vous, tous les droits ? Seulement, avant de nous séparer pour jamais, retenez ceci, comte de Morcerf : Vous êtes un homme sans honneur !...

Un flot de sang monta au visage de Lionel, et il s'écria avec l'élan d'une indicible tendresse :

— Vous me jugez mal, Edith ! C'est vrai, j'épouse

M^{lle} Talemond, ma mère et la nécessité me contraignent à cet odieux mariage, car nous sommes ruinés, déshonorés, si dans un mois cette union n'est pas conclue... Vous ne savez pas, vous ne saurez jamais ce qu'il m'a fallu de volonté pour obéir... j'ai lutté, j'ai souffert, j'ai eu mes heures de fièvre et mes nuits d'insomnie. Ne le comprenez-vous pas, Edith ? Je vous aime, je vous aime uniquement, follement !...

Après une pause, il reprit d'un accent bas et profond, trahissant une passion absolue :

— Avant de vous revoir, j'ai essayé de subir mon sort, de m'éteindre dans les plaisirs les plus insensés. Ah ! maudit soit mon nom, ce lourd héritage de traditions et de gloire !... Et cette femme, cette femme qu'on m'impose, je la hais, elle me vole votre amour !... — Edith, si vous y consentez, l'avenir nous réserverait encore de beaux jours... Je vous sacrifierais ma position, ma famille... Les millions de M. Talemond vont rendre à notre maison son prestige d'autrefois, par conséquent j'aurai payé ma dette, sauvé ma mère de la médiocrité qui l'effraie ; après je serai libre, libre d'aimer !... Viens, mets ta main avec confiance dans la mienne, mon adorée ; la terre est vaste, nous irons où tu voudras, au bout du monde, en Orient, dans les contrées du soleil, et là nous nous aimerons, non dans l'ombre comme des coupables, mais aux yeux de tous, car tu seras ma femme devant Dieu !...

médiation, au sujet de l'affaire du Tonkin, à l'envoyé chinois Li-Fong-Pao par le ministre des affaires étrangères, comte de Hatzfeld.

LA SOUSCRIPTION GAMBETTA.

Décidément ça ne va pas, malgré les circulaires ministérielles et les coups de grosse caisse que MM. les conférenciers et autres commis-voyageurs en République multiplient sur les planches des théâtres... (A la comédie, la République est toujours chez soi.)

La monnaie ne vient pas. L'idole est donc déjà terriblement débinée, et les orateurs y contribuent.

« Connu, dit le public, mon gros malin ! En fait de recette, nous savons bien celle qui l'arrangerait, comme Grinchu, comme Pichu, comme Abel; l'art, en un mot, de jouer de la République et de s'en faire des rentes. »

Ce soupçon d'opportunisme « particulier » gâte singulièrement la sauce du ragout « nécrologique », et la recette en souffre.

Quel dommage ! La carrière de l'illustre fusillé a été si noblement remplie ! Quels trésors d'éloquence n'offre pas un pareil sujet, et quel « coup de chien » pour la péroration !

... Cette femme inconnue,

Qui ne dit pas son nom et qu'on n'a point revue ; ce coup de pistolet au coin du feu ; ce petit morceau de plomb — qu'Ariane, dit-on, se destinait à elle-même, — si fatalement décoché sur Thésée ; les amis consternés, effarés ; une autre « amie », anonyme aussi, mais autorisée (?), prodiguant au blessé les plus tendres soins ; les enfants de la victime accourant à son chevet de divers points de l'horizon ; la pourriture faisant son œuvre avant l'heure fatale ; la vieille soutane de Cahors carrément évincée, comme il convenait à la gloire immaculée d'une telle mort ; les huit médecins sombres et divisés ; l'ami Bert aiguisant d'avance son bistouri sur le marbre de la cheminée inondé de ses larmes... Quel drame ! Quel tableau !

... Quis talia fando
Temperet a lacrymis ?

Gambetta le joyeux garçon, d'une physiologie si parfaitement laïque et d'une morale si largement indépendante, n'a-t-il pas été, en robe de chambre comme en habit à la française, l'apôtre infatigable de cette liberté en tous genres qui sera bientôt le patrimoine définitif de l'humanité régénérée ?

Et s'il est mort victime de sa morale, raison de plus pour voir en lui, non-seulement un apôtre, mais un martyr !

Quelle chance pour les panégyristes, propagateurs ardents des mêmes principes, de planter résolument, dans les entrailles d'un pareil sujet, le bistouri de leur éloquence et de leur philosophie !

D'où vient donc que la recette s'obstine à faire chou-blanc, et sur toute la ligne ?

Nous craignons humblement qu'au mo-

ment décisif les orateurs funèbres ne manquent d'audace et de réalisme bien senti.

Si je ne sais quelle pudeur malencontreuse les saisit à la gorge ; si on les voit gênés aux entournures ; s'ils plaident les circonstances atténuantes devant les conséquences toutes naturelles de leurs propres doctrines ; s'ils ne mettent le pied que timidement dans ces histoires de femmes, d'enfants, de pistolet, d'abcès et le reste, comme il arrive dans la « danse des œufs » ou l'« artiste a peur », à chaque instant, de faire un faux pas et une omelette, — quoi d'étonnant qu'ils ratent leur effet ?

Nous serions heureux de leur venir en aide.

Vers le milieu de décembre dernier, au moment le plus creux du lugubre mystère barricadé à Ville-d'Avray, un journal, et non des plus petits, publiait une « pièce de poésie » qui n'est pas sans valeur.

C'est un peu réaliste. Mais il n'y a que cela aujourd'hui pour frapper les oreilles et broyer les cœurs.

Les panégyristes demandent couramment cinquante centimes aux amateurs de leur prose essouffée. Voici pour rien la poésie susdite et la musique par dessus le marché.

Nous déposons humblement le tout au pied du mausolée.

Paris, 17 décembre 1882.

AH ! C'EST BALLE !...

Fantaisie pour pistolet à 4 mains

(SUR L'AIR DE Fualdès)

Ecoutez l'horrible histoire
D'un ball' de plomb qui poussa,
Dans le pouce d'un poussa,
Un' femm' d'humeur assez noire,
Mais flanquée d'un bel enfant,
C' qu'est toujours intéressant.

« Du moment qu'il y a-t-un mieche,
— Qu'elle s'est dit, — c'est embêtant
D'avoir seulement pour amant
Celui qu'a fait la brioche.
Le maire alors n'est pas d' trop,
Et c'est bien plus comme y faut. »

Là d'ssus, la v'là dans sa manche
Qui coule un d'ces petits joujou
En fer, qui crach'nt par le bout,
Et puis, le poing sur la hanche,
Eh ! s'en va tout droit au nid
Où logeait son bon ami.

« Men fiston, faut qu' ça finisse,
Assez d' balancoir' comme ça.
De c' coup-ci faut sauter l' pas,
J' suis pas de ces congréganisses
Qui s' laissent manger, comm' des sots,
Tout la laine sur le dos.

L' gros chéri, qu'est fort en blague,
Voulait encore y en conter.
Mais la dam', sans s'embêter,
Tint bon sur la question d' bague ;
Si bien qu'en définitif
Eh ! fit cracher le poussif.

Pif, paf, pouf !... « Ah ! nom d'un' pipe,
Vous m'avez crevé la peau !
Vous f'rez bien, mon bel oiseau,
D' filer tout d' suite en Belgique,
Car si la rouss' vous pinçait,
J' s'rais joliment emmargué. »

Le plus gandilleux d' l'affaire,
C'est que, le gros ventripard
N'étant pas très-franc de lard,

Faut lui trouver des caulères
De première qualité
Pour l'empêcher de claquer.

Ils sont huit qui le tripotent
Et l' bassin'at entre quatre-z-yeux.
L'un dit tant pis, l'autr' tant mieux,
Lui, grimonn' : « Sapré cocote !
Je n' l'ai pourtant, sur mon seuil,
Jamais vue que d'un bon œil. »

Si le fin fond de la chose
Ne s'est pas passé comm' ça,
Pourquoi n' pas mettr' le holà
Au bec du public qui glose,
En déposant la question
Chez le jug' d'instruction ?

La moral' c'est que nous sommes
Drôl'ment enracinés
Et même un peu faisandés
En fait d' femm's et en fait d'hommes.
Nos pachas, parol' d'honneur,
C'est comme un bouquet de fleurs.

A la bonne heure ! voilà qui est « nature ». Qu'on chante cela les jours de foire, sous un parapluie rouge, avec un orgue de barbarie : et le succès du « monument » n'est pas douteux.

Telle est la légende soi-disant historique.

A moins que la « petite dame » inconnue ne fût tout simplement une « bonne à tout faire » des arrière-loges, expédiée au malheureux Gambetta pour le punir de se complaire un peu trop dans sa ventripotence et de ne pas marcher assez vite.

C'est un journal maçonnique italien qui a insinué cela le premier, et dès la veille de l'événement, dans un dessin dont les journaux français, et l'Echo entre autres, ont donné plus tard la description à leurs lecteurs.

Rien d'anormal en cette hypothèse. On connaît assez les statuts, serments et usages de la franc-maçonnerie.

Qu'on se rappelle seulement les bombes Orsini sous la voiture de Napoléon III, franc-maçon trop exclusivement arrivé et satisfait.

Si le coup de pistolet a été non-seulement innocent mais très « intéressant », — la dame ayant voulu, dit-on, s'immoler elle-même à son désespoir, et Léon, dans un beau mouvement, s'étant précipité sur elle pour l'en empêcher ; — comment se fait-il que cette version n'ait pas été, dès le lendemain, officiellement et publiquement confirmée ? Qui pourrait d'ailleurs la contredire ?

Où est la dame, et que n'a-t-elle paru ? Que craint-elle ?... Tout au contraire : avec la vie en plus (que son ex-ami lui a dit-on conservée), elle partagerait aujourd'hui les lauriers de Lucrèce !

Pourquoi ce silence de plomb et toujours persistant de « Lucrèce », de la justice, de la police, des frères et amis, de tout le monde ?

Qu'a-t-on fait des papiers ? Où est passée la fortune ?

Silence et mystère sur toute la ligne.

Vit-on jamais pareille inertie des autorités publiques et pareil mutisme de tous les intéressés, en une telle aventure, et autour d'un tel mort, devant les suppositions extrêmes où l'opinion publique est obligée de se lancer ?

Quel commentaire, dans ces ténèbres obs-

curées, au lugubre et prophétique dessin du journal italien !

Serait-il vrai que la belle dame et son beau désespoir n'eussent été qu'un effronté canard, couvé dans la basse-cour de Ville-d'Avray, pour l'honneur des gros chefs maçonniques, devant les innombrables dupes du même nom ?

Derrière le char funèbre du 6 janvier, parmi les pleurs qui ont coulé sur les vieilles barbes, les tabliers et les bijoux de la secte, il y aurait donc eu, en toute vérité, des larmes de crocodile !

Et la farce, que nous avons si bien payée, eût été absolument complète.

Horreur et malédiction !

Quoi qu'il en soit, comme dirait ici M. Margues, il faut bien que, d'une manière ou de l'autre, il y ait eu quelque chose au bout du bâton. Autrement la franc-maçonnerie, qui nous gouverne, n'eût pas joué si serré pour empêcher le public de mettre le nez en cette affaire.

Et maintenant, sur cette poignée de purulence humaine, qui fut Gambetta, vite le mausolée immense, babylonien, pour qu'il scelle de tout son poids cette mystification colossale.

« Larme à l'œil, républicains, et à vos poches ! »

Le fait est qu'ils regimberont, même les fonctionnaires.

Pour nous, qui avons l'inexprimable bonheur, — pour un petit million, sinon plus, — de bâtir de force un collège de filles — nous verrons sans doute, — si ce n'est déjà fait — dans le parler et les dortoirs de ces jeunes personnes, tendres nourrissons de la morale indépendante, le buste aimable et souriant du chaste Léon, vierge et martyr, à la place des idoles renfrognées de l'ancien temps.

« Leçon de choses », comme on dit aujourd'hui, pour les naïves pensionnaires, — et de quelles jolies choses !

Vive la joie et les hommes de terre ! Espérons aussi que le tir au pistolet ne sera pas oublié dans le programme de l'établissement.

Dans quelle fange nous sommes !

Et il y a d'honnêtes gens qui ne remueraient pas le petit doigt pour essayer d'en sortir, tant qu'ils pourront se boucher le nez avec une pièce de cent sous !

Pauvre France !

UN EX-MOBILE

Qui se souvient des fonds de culotte en amadou et des souliers de carton.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 26 juin.

Marché faible ; à l'ouverture on constate une réaction sur les cours de la veille et la baisse prend facilement le dessus.

D'après des dépêches d'Egypte, le choléra aurait éclaté dans ce pays ; sur ces nouvelles, Londres baisse et notre place en ressent le contre-coup.

L'Unifiée d'Egypte de 367.50 cours d'hier, recule rapidement à 350.

Les rentes françaises subissent l'influence rétrograde des fonds étrangers et reculent : le 5 0/0 à 108.30 et le 3 0/0 à 78.80 ; l'amortissable à une meilleure tenue, il cote 81.

Viens, Edith, viens, je t'en conjure ! Viens, je t'implore à genoux !...

... Pour Edith, pour cette âme vierge d'une élévation et d'une droiture natives, le mal n'existait pas. Dans la société, la fausseté et le vice qui abondent ne l'avaient pas même effleurée ; elle passait sans comprendre.

Ce tutoiement brutal, éclatant avec la passion déchaînée, la fit tressaillir de honte et de frayeur. Il lui sembla qu'un éclair lui montrait un abîme sans fond.

D'un bond, elle gagna la pelouse et se trouva en pleine lumière.

La tête rejetée en arrière par un mouvement d'orgueil et de défi, les lèvres entr'ouvertes, les cheveux flottant sur sa robe sombre, Edith était belle d'une beauté presque tragique.

M. de Morcerf, un peu mortifié, s'avança vers elle.

D'un geste elle le tint à distance, plongea son regard dans le sien, elle lui dit avec une innocence à la fois imprudente et hardie :

— Je vous aimais hier, — maintenant je vous méprise !

— Pitié, mon Edith, pitié ! le désespoir m'égaré... Je vous aime tant !...

— Déshonorer une femme n'est pas l'aimer !

— Edith ! cria-t-il, Edith, écoutez-moi !...

Déjà elle traversait l'allée d'un pas ferme, ouvrait la grille et disparaissait.

CHAPITRE XIII

L'ATTENTE

Henry Bréjean arpentait depuis trois heures l'avenue Gabriel ; il sentait son impatience croître de minute en minute, et la colère et la jalousie lui mordre le cœur.

— Que fait-elle ? se demandait-il.

Il s'était informé et avait vu les voitures entrer et sortir.

Quoi ! Edith venait à une fête ? Elle dansait, on l'admirait, et lui, oublié, l'attendait à la porte, pareil à un chien fidèle...

Perdu dans l'amertume de ses réflexions, Henry mesurait à sa souffrance l'étendue de son amour.

L'air du soir, au lieu de le calmer, exaspérait plutôt ses nerfs.

— Je ne puis rester là plus longtemps, pensait-il, je veux la punir de son indifférence.

Et, par un effort héroïque, il descendait le boulevard sans regard derrière lui ; puis il s'arrêtait, haussait les épaules et recommençait son interminable faction.

Pour la dixième fois il exécutait ce manège, honteux de sa faiblesse, lorsqu'il aperçut une personne traverser la chaussée et s'affaisser sur un banc.

Une exclamation lui échappa.

— Elle ! enfin !...

En une seconde il fut à ses côtés.

— Edith, qu'avez-vous ? Parlez, répondez-moi, au nom du ciel !

A bout de forces, brisée par les émotions multipliées de cette journée, M^{lle} Sarmany était presque évanouie.

Une terreur sans nom s'empara d'Henry.

Le jour baissait, les passants se faisaient rares ; pas de secours possible. Il fit un pas vers la demeure de M^{me} de Morcerf...

— Jamais, dit-il, jamais ! Ce sont eux qui l'ont tuée.

Edith, murmura-t-il en se rapprochant de nouveau, chère Edith, c'est moi, Bréjean, votre ami dévoué.

Elle ouvrit les yeux, une teinte rose remonta à ses joues ; tout à coup elle se leva, se pressa contre Henry, roula sa tête sur la poitrine du jeune homme et bégaya en pleurant :

— Henry, mon frère, sauvez-moi ! Partons vite, j'ai peur !...

Il eut un geste violent et lança un regard chargé de menaces sur la façade de l'hôtel.

Puis prenant le bras de l'orpheline :

— Appuyez-vous sur moi ; pouvez-vous entreprendre cette longue course ?

— Oui.

— Courage alors ! Nous allons gagner les Champs-Élysées ; le va-et-vient des promeneurs vous distraira... Vous tremblez, chère enfant, poursuivit-il avec cette sollicitude presque paternelle qui enve-

loppait son amour d'un voile chaste et charmant.

— Ah ! voilà du monde.

En effet, les lignes parallèles des Champs-Élysées s'allongeaient devant eux, semblables à deux serpens de feu se rétrécissant, s'écrasant là-haut près de l'Arc-de-Triomphe, s'élargissant au contraire à la place de la Concorde, et projetant leur lumière crue sur les arbres effeuillés.

Edith marchait avec peine et dissimulait de son mieux sa lassitude et son malaise.

La paix dormante des avenues l'impatientait tout à l'heure, maintenant l'agitation confuse du boulevard des Italiens l'irritait encore davantage. Lorsqu'ils se trouvèrent dans leur quartier retiré, M^{lle} Sarmany parut s'éveiller d'un mauvais rêve. Depuis quelques heures elle vivait d'une vie si intense, si agitée, que la notion des choses lui échappait. Absorbée par sa douleur, elle ne s'occupait pas de son compagnon, acceptait ses soins sans s'étonner, sans le remercier. Ne l'appela-t-elle pas son frère ?

Henry, lui, ralentissait le pas ; il aurait voulu cheminer ainsi pendant une éternité pour tenir le bras d'Edith et avoir le droit de la protéger.

Avant de pénétrer dans l'obscurité de l'allée, Edith leva péniblement vers son compagnon son visage contracté par une atroce souffrance.

— J'ai abusé de votre obligeance, mon ami, dit-elle ; vous êtes si loyal et si bon ! J'ai traversé une douloureuse journée, je vous conterai cela plus tard, plus tard... car je suis brisée...

Elle chancela, prise d'une défaillance.

Henry la soutint, et l'aidant, la portant presque, il lui fit lentement gravir les quatre étages.

(A suivre.)

MARIE DE BESNERAY.

L'Italien, de 95.20, descend à 92.95.
La Banque de France s'inscrit à 5,285 (ex-coupon de 120 fr.), ce qui en réalité la met à 5,405, c'est-à-dire au même cours qu'hier à peu près.
La faiblesse du marché se fait peu sentir sur le Fœnicier qui se tient entre 1,322.50 et 1,318.75, cours extrêmes.
Les Obligations Foncières Nouvelles restent également étrangères à la réaction et sont l'objet de nombreuses demandes à 354.50 et 354.75 pour les libérées et 347 et 348 pour les non libérées.
Nombreuses transactions sur les Magasins Généraux de France et d'Algérie et les Magasins Généraux de Paris, probablement en vue de leur assemblée du 28 courant qui doit approuver leur projet de fusion.
Le Petit Fœnicier (Compagnie Foncière de France) est ferme à 500 fr., la baisse atteinte fortement le Suez qui recule à 5,400 pour reprendre ensuite à 5,415; d'importantes réalisations pèsent sur les cours depuis plusieurs jours et particulièrement à Londres. Hier, la recette a été de 140,000 fr.
On remarque peu de changement sur les chemins: le Lyon cote 1,432, le Nord 1,940 et 1,930, le Midi 1,170. Les obligations de chemins de fer sont toujours offertes.
En clôture, la tendance générale du marché est un peu meilleure; l'Emprunt s'inscrit à 108.35, l'Égypte à 352 et le Suez à 2,432.

Chronique Locale et de l'Ouest.

LE PHYLLOXERA EN ANJOU.

Nous empruntons les lignes suivantes au *Journal de Maine-et-Loire*:

GONNORD. — M. le comte Ant. de Cambourg a constaté hier, dans la commune de Gonnord, la présence du phylloxera.

MACHELLES. — J'ai vu dimanche la tache de Machelles, accompagné de M. le maire de la commune et d'un nombreux groupe d'habitants.

La vigne phylloxérée de Machelles est plantée sur un coteau abrupte, au pied duquel coule la pittoresque rivière de la Lys, qui, non loin de là, va se jeter dans le Layon.

La contamination s'étend sur au moins un hectare et remonte à trois ans.

Chose assez singulière, un plantis de deux ans, qui touche la vigne malade, n'est aucunement phylloxéré.

Par rapport à Martigné-Briand, la tache de la Guimordière à Machelles est comprise dans une ligne passant entre le Sud-Ouest et le Nord-Est. Et, si l'on rattache aux centres contaminés de Machelles et de Martigné-Briand le point où M. le comte Ant. de Cambourg vient de constater le phylloxera sur la commune de Gonnord, on se trouve toujours dans cette même direction.

Il serait curieux de poursuivre l'étude de cette ligne jusque vers Chemillé, c'est-à-dire à peu près vers la limite de la culture de la vigne de ce côté du département de Maine-et-Loire. Peut-être y trouverait-on plus d'un enseignement.

M. le maire de Machelles avait bien voulu m'inviter à assister à une réunion de vignerons qu'il avait convoqués pour étudier les moyens de défense propres à sauvegarder les vignes de sa commune. Connaissant de longue date l'intérêt que M. le maire de Machelles porte à ses administrés, je m'étais muni d'une copie des statuts rédigés au ministère de l'Agriculture, dans le but de constituer des syndicats de recherches et de défense contre le phylloxera.

Les vignerons présents à la réunion de Machelles ont compris tout de suite l'avantage qu'ils pourraient retirer de la coopération mutuelle pour la défense de leurs vignes, et le PREMIER SYNDICAT de recherches et de défense du département de Maine-et-Loire a été fondé avec de nombreux adhérents.

MARTIGNÉ-BRIAND. — Hier a eu lieu, dans la pépinière où j'ai constaté l'apparition du phylloxera dans le département de Maine-et-Loire, une expérience ayant pour but de détruire le puceron américain. L'inventeur du procédé est M. Verdier, de Souzay. D'après lui, une dose de cinq litres par cep, de son liquide insecticide, serait suffisante pour détruire l'insecte.

Ce liquide est rendu insecticide, grâce aux propriétés spéciales que possède la racine d'un cactus originaire du Mexique. M. Verdier a bien voulu montrer aux personnes qui assistaient à l'expérience la racine employée par lui. J'ai essayé le liquide insecticide expérimenté avec le papier bleu de tournesol, et j'ai constaté qu'il virait au rouge, ce qui indique que la liqueur est acide.

M. Verdier a demandé huit jours pour la vérification de l'effet de son insecticide sur le phylloxera, tout en faisant ses réserves sur la réussite de son procédé, vu l'état de dessiccation des racines employées dans la préparation.

J'ajouterai que cette expérience était faite sous les auspices du délégué de M. le préfet et de M. le sous-préfet de Saumur.

M. le sous-préfet de Saumur m'a demandé d'assurer les personnes qui s'intéressent à la question du phylloxera que l'expérience qui venait d'avoir lieu à Martigné ne retarderait aucunement l'application du traitement administratif, par le sulfure de carbone, dans les taches où la présence du phylloxera a été constatée; je m'empresse de déférer à sa demande.

M. le maire de Martigné a exprimé, à M. le délégué et à M. le sous-préfet, le vœu que la première application du sulfure de carbone soit faite dans la pépinière où le phylloxera est très-nombreux, parce que du traitement rapide de cette tache dépend la préservation des vignes indemnes de sa commune. Tout le monde s'est associé à la légitime observation de M. Merlet.

A. BOUCHARD.

ÉCOLE DE CAVALERIE DE SAUMUR.

M. Labouski (Joseph-Marie-Alfred), médecin-major de 2^e classe au 93^e de ligne, est nommé pour l'École d'application de cavalerie.

M. Delorme (Edmond), médecin-major de 2^e classe à l'École d'application de cavalerie, est nommé pour l'hôpital Saint-Martin, à Paris.

On dit que la libération de la classe de 1878 aura lieu le 4^e septembre prochain.

Par décision de M^r l'Évêque: M. l'abbé Faultrier, précédemment vicaire à Chavagnes, est nommé vicaire à Vivy.

TRIBUNAUX SUPPRIMÉS.

Les tribunaux qui jugent moins de 150 affaires, et supprimés par la commission sénatoriale de la réforme judiciaire, sont les suivants:

Ambert, Ancenis, Arcis-sur-Aube, Barcelonnette, Belley, Le Blanc, Bourgneuf, Briçon, Castellane, Castelnaudary, Céret, Le Chambon, Châtelleraut, La Châtre, Civray, Confolens, Die, Embrun, Florac, Forcalquier, Fougères, Gex, Loudun, Lavaur, Loches, Lombez, Melle, Montmorillon, Moutiers, Nogent-le-Rotrou, Nogent-sur-Seine, Nyon, Paimbœuf, Parthenay, Quimperlé, Rochechouart, Saint-Calais, Saint-Claude, Saint-Palais, Sainte-Ménéhould, Auxerre, Segré, Sisteron, Tonnerre, Villefranche (Haute-Garonne).

GALLI-MARIÉ A TOURS.

Le succès de M^{me} Galli-Marié n'a pas été moins brillant à Tours qu'à Saumur.

Voici ce que nous lisons dans l'*Indépendant d'Indre-et-Loire*:

« Hier (lundi), salle comble au théâtre; toutes les places, sans exception, étaient occupées. Le caissier doit être satisfait, car on a fait plus que le maximum! »

» M^{me} Galli-Marié, plus jeune et plus en voix que jamais, a chanté le rôle de Jeanne, dans l'*Ombre*, et dit l'air de *Mignon* avec une maestria incomparable. Bien secondée par les autres interprètes, son succès a été complet. »

Les courses de Tours auront lieu les 3 et 4 octobre prochain, sur l'hippodrome de Saint-Avertin.

LE MEURTRE DE SOUCELLES.

Une tentative de meurtre a eu lieu dimanche matin, vers 3 heures et demie, à Soucelles, arrondissement d'Angers. Voici dans quelles circonstances:

Un braconnier du nom de Florent Piron a été surpris en flagrant délit de chasse par Alexis Voisin, garde au château de M^{me} de La Rochefoucauld. La scène s'est passée sur la route, à deux cents mètres du château.

En voyant arriver le garde, le braconnier lui a tiré deux coups de fusil, l'un à 6 mè-

tres de distance, l'autre à 3 mètres. Le premier l'a blessé à la poitrine, où quinze grains de plomb ont pénétré; Voisin a été protégé par la veste de velours qu'il portait et par la bretelle où est fixée sa plaque, laquelle est criblée. Le second coup de fusil l'a blessé à la nuque. Le coup a fait balle et a mis les os du crâne à nu. Cette blessure est grave. Voisin a fait instinctivement un mouvement de tête qui l'a sauvé d'une mort certaine.

Le garde était armé d'un fusil à deux coups, chargé, dont il n'a pas voulu faire usage. Malgré ses blessures, il s'est jeté sur Piron, et l'a terrassé le long du talus. Celui-ci, qui craignait de justes représailles, a réussi à faire partir les deux coups de fusil du garde, puis il lui a demandé pardon, en ajoutant: Laisse-moi, je suis pris. Mais à peine le garde l'avait-il abandonné, qu'il l'a vu fouiller dans sa poche et marcher vers lui d'un air menaçant. Voisin a eu alors la présence d'esprit de recharger son fusil; ce qui a mis le braconnier en fuite. Puis le brave Voisin, dont l'attitude mérite tous les éloges, a pu rentrer au château, où M. le docteur Lochard est venu peu de temps après lui donner des secours.

M. le procureur de la République, accompagné de M. le juge d'instruction et de M. le docteur Legludic, s'est rendu hier à Soucelles.

La gendarmerie de Tiercé avait déjà opéré l'arrestation de Piron, qui a été obligé d'avouer le crime que nous venons de raconter.

Les blessures du garde Voisin, quoique graves, permettent d'espérer la guérison. (Patriote.)

LE CRIME DE DRAIN. — L'ARRESTATION DU MEURTRIER.

Nous avons raconté le drame qui vient de se passer à quelques kilomètres de Drain, et nous disions que le meurtrier de Julienne ne tarderait pas à être arrêté.

Les gendarmes de Beaupréau, après d'actives recherches, ont mis, le 21 juin, la main sur le coupable. C'est un nommé Jean-Marie Pasquier, âgé de 35 ans, né à Séverac (Loire-Inférieure). Il exerce la profession de chiffonnier.

La femme qui a été trouvée en compagnie de Pasquier a été également mise en état d'arrestation. Elle aurait été la cause de la rixe qui a eu lieu entre Julienne et Pasquier et qui s'est terminée si tristement pour ce dernier.

C'est avec un bâton garni d'un crochet en fer, comme ceux dont se servent les chiffonniers, que Pasquier a frappé son adversaire qui, lui aussi, avait un bâton ferré.

Pasquier reconnaît qu'il a frappé Julienne; mais, dit-il, j'affirme que je n'avais pas l'intention de le tuer et que je ne le croyais pas mort quand je l'ai quitté.

Les deux hommes étaient ivres quand ils se sont battus; il est donc probable que l'un et l'autre ne se rendaient pas bien compte de ce qu'ils faisaient. (Patriote.)

POITIERS.

Le bruit de la mort de M. Virgile Plé, la victime de l'accident du café du Caveau, a couru hier soir.

Heureusement cette nouvelle était fautive. Bien que l'état de M. Plé soit toujours grave et que les souffrances qu'il endure soient atroces, tout espoir n'est pas perdu.

Nous croyons savoir que des poursuites seraient dirigées contre l'auteur involontaire de ce triste accident.

SAINT-NAZAIRE.

Mardi dernier, dit l'*Espérance* de Nantes, un épouvantable accident est arrivé dans l'usine à briquettes de la Compagnie Générale Transatlantique, à Saint-Nazaire.

Un sieur Bourgeot (Pierre), âgé de 54 ans, manoeuvre, voulant replacer une courroie tombée d'une poulie de transmission, a été enlevé jusqu'au plafond et entraîné pendant quelques minutes dans le mouvement rapide de l'arbre de transmission.

Lorsqu'on put arrêter le mouvement et détacher le corps de ce malheureux, il avait cessé de vivre. Les deux jambes, complètement broyées, étaient détachées du tronc.

Le spectacle était horrible.

UN CENTENAIRE.

Le *Moniteur du Calvados* annonce la mort,

à Caen, de M. Gilles-Louis Bouillie, à l'âge de 103 ans.

M. Bouillie, qui était l'aîné de deux enfants mâles, était né à Gouyet (Manche), le 40 mai 1781. Ses parents étaient d'honnêtes fermiers, gentilshommes de Normandie.

Il fut cinq fois président du tribunal de commerce, pendant quinze ans membre de la chambre consulaire, pendant vingt-trois ans administrateur des hospices.

Il était chevalier de la Légion d'Honneur et médaillé de Sainte-Hélène.

CURIEUSE EXPOSITION A BREST.

Une exposition intéressante vient de s'ouvrir à Brest. Organisée par la Société académique de cette ville, elle comprend un grand nombre d'objets précieux rapportés par les officiers de marine de leurs voyages dans toutes les parties du monde. Les salles d'Orient, de Chine, d'Afrique, du Tonkin et d'Amérique sont particulièrement curieuses. Les vaiselles de Chine, les émaux cloisonnés, les meubles en marqueterie y abondent. On y remarque aussi de fort belles armures nacrées et en acier.

Les visiteurs se portent naturellement vers la salle du Tonkin. Ils y trouvent une série de photographies fort bien tirées et des meubles incrustés avec une remarquable finesse.

La partie américaine de l'exposition contient un livre où figure un traité conclu en 1785 entre la France et un certain roi du nom de Haut-Moctard. « Pour 100 fusils, 1,000 balles, 3,000 pierres à feu, 100 miroirs, 150 tabatières, 120 mains de papier, 150 cadenas, 1 chaudron, 4 matelas et 4 paires de ciseaux, etc., ce souverain (qui régnait sans doute sur quelque île ou possession américaine ou espagnole) nous octroyait le monopole de la vente de la gomme dans son pays. »

Ajoutons que chaque jour sont faites, à l'exposition, des conférences sur les mœurs et l'histoire des peuples des régions interocéaniques.

L'ARTICHAUT.

Dans nos contrées, où l'on cultive avec un rare succès l'artichaut, on ignore peut-être que cette plante est originaire d'Orient: sa culture a été introduite en France vers le XV^e siècle.

Toutes les parties de l'artichaut sont riches en tannin. La racine passe pour diurétique et apéritive. Avant la découverte du quinquina, l'artichaut était employé comme fébrifuge, et les paysans du Berry en font encore un assez fréquent usage contre les fièvres intermittentes de saison. Enfin certaines préparations d'artichaut arrêtent parfaitement la diarrhée chronique des enfants.

L'artichaut a donné naissance à un proverbe: faire d'une rose un artichaut, pour d'une belle chose en faire une laide, d'une bonne une mauvaise; allusion à l'aventure d'un barbouilleur chargé de peindre une rose pour enseigner sur la porte d'un cabaret. Il mit tant de vert-de-gris dans ses mélanges que les teintes rouges furent absorbées et que la rose, en séchant, devint un artichaut.

Théâtre de Saumur.

Très-prochainement,
UNE SEULE REPRÉSENTATION
Donnée par les

Artistes du théâtre du Gymnase

Sous la direction de

M. HENRI LUGUET

1^{er} sujet et directeur de la scène à ce théâtre

UN ROMAN PARISIEN

Pièce nouvelle en 5 actes, d'Octave FEUILLET,
de l'Académie Française.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT,
rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

Le *Jeune Age Illustré*, journal des enfants, paraissant tous les samedis, sous la direction de M^{lle} LERIDA-GEORGY.

Editeur: Victor PALMÉ, 77, rue des Saints-Pères, Paris.

Un an, 10 francs; 6 mois, 6 francs.

LA SEMAINE ILLUSTRÉE
ET LE MESSAGER DE LA SEMAINE

Sommaire du numéro du 16 juin 1883.

Chronique parisienne, par Alceste.
Courrier littéraire et artistique.
Le Couronnement du Czar, par Ar. de Bonviller.
Pillone III.
Lettres américaines, par Jean d'Outremer.
Jun (Poésie), par H. Martin-Dairvault.
La Pêche à la ligne, par H. Martin-Dairvault.
Le Puffisme, par Tilleroyes.
Petite chronique mondaine, par Jenny Lensia.
Bibliographie, par R. Chassefont.
Chronique générale de la Semaine.
Courrier de la Mode, par Jenny Lensia.
Esprit des morts et des vivants.
Sphinxiana, par Bramet. — Bulletin financier, par E. Briau. — Chronique agricole. — Halles et Marchés.
Librairie H. Oudin, 51, rue Bonaparte, Paris.

LA LANTERNE D'ARLEQUIN

Illustrée, 10 centimes
PARAISANT TOUTS LES DIMANCHES.

Sommaire du n° 117: Exposition des insectes nuisibles. Magistrature et république. La lune de miel d'un sous-préfet. La statue de Gambetta. Le maigre dans les hôpitaux. Un nouveau crime. Toujours la caisse d'épargne. Vive le Roi! Lettre du caporal à sa payse.
Nous rappelons à nos abonnés qu'ils peuvent recevoir la Lanterne d'Arlequin toutes les semaines, pendant un an, pour 5 fr. au lieu de 8, en adressant au Directeur, à Tours, rue Richelieu, 13, un mandat ou un bon de poste avec une bande de notre journal. C'est une faveur spéciale dont nous les engageons à profiter.

Abonnements: 8 fr. par an; 4 fr. pour 6 mois; 10 centimes le numéro. Dans les gares, les bonnes librairies, chez les marchands de journaux. — Bureaux, à Tours, rue Richelieu, 13.

Se trouve, à Saumur, chez M. Dézé, libraire.

Voici le nouveau tarif des abonnements de propagande souscrits par nombre et adressés individuellement aux personnes désignées par le souscripteur:

De 2 à 5 abonnements, à 6 fr. l'un. — 10 abonnements à 5 fr. 30 l'un. — 15 abonnements à 5 fr. 25 l'un. — 20 abonnements à 5 fr. l'un.

L'ART NATIONAL, Etude sur l'histoire de l'art en France, par H. du CLEUZIOU. — 2 volumes illustrés de 20 chromolithographies, 20 grandes gravures hors texte et plus de 800 bois. Prix, broché, 80 francs; reliure artistique, 100 francs, payables 5 francs par mois. — Librairie A. PILON, A. LE VASSEUR, successeur, éditeur, 33, rue de Fleurus, à Paris.

MAGASIN PITTORESQUE

Quai des Grands-Augustins, 29, à Paris.

La Société du Magasin pittoresque vient de réimprimer avec le plus grand soin, sur très-beau papier, le premier volume des VOYAGEURS ANCIENS ET MODERNES, ou CHOIX DES RELATIONS DE VOYAGES LES PLUS INTÉRESSANTES ET LES PLUS INSTRUCTIVES, par M. ÉDOUARD CHARTON.

Ce premier volume a pour titre:

VOYAGEURS ANCIENS

Depuis le cinquième siècle avant Jésus-Christ jusqu'à la fin du quatrième siècle de notre ère.

Prix du volume broché, pour Paris... 10 francs.
— pour les départements, franco... 11 francs.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 26 JUIN 1885.

| Valeurs au comptant. | | | Valeurs au comptant. | | | Valeurs au comptant. | | | Valeurs au comptant. | | |
|---------------------------------|----------------|--------|-----------------------------|----------------|---------|----------------------------------|----------------|--------|-----------------------------|----------------|--------|
| Dernier cours. | Clôture précé. | | Dernier cours. | Clôture précé. | | Dernier cours. | Clôture précé. | | Dernier cours. | Clôture précé. | |
| 3 % | 78 95 | 79 10 | Est | 725 | 737 50 | Obligations. | | | Obligat. foncières 1879 3 % | 446 50 | 446 50 |
| 4 % | 81 10 | 81 20 | Paris-Lyon-Méditerranée | 1427 50 | 1430 | Ville de Paris, oblig. 1855-1860 | 510 | 508 | Est | 350 50 | 357 |
| 4 1/2 % | 109 50 | 109 95 | Midi | 1160 | 1175 | — 1865, 4 % | 518 | 519 75 | Midi | 363 25 | 363 45 |
| 5 % | 108 25 | 108 65 | Nord | 1928 25 | 1942 50 | — 1869, 3 % | 405 | 406 | Nord | 369 25 | 369 50 |
| Obligations du Trésor | 515 | 511 | Orléans | 1240 | 1242 50 | — 1871, 3 % | 398 | 400 | Orléans | 366 | 366 50 |
| Obligations du Trésor nouvelles | 531 | 505 | Ouest | 775 | 777 50 | — 1875, 4 % | 509 | 508 | Ouest | 364 | 364 50 |
| Bons de liq. départementaux | 530 | 5410 | Compagnie parisienne du Gaz | 1380 | 1385 | — 1876, 4 % | 507 | 507 | Paris-Lyon-Méditerranée | 367 50 | 367 |
| Banque de France | 5300 | 988 75 | Canal de Suez | 2435 | 2515 | Dép. de la Seine, emprunt 1857 | 235 | 235 25 | Paris-Bourbonnais | 368 50 | 367 |
| Comptoir d'escompte | 985 | 988 75 | C. gén. Transatlantique | 485 | 490 | Bons de liquid. Ville de Paris | 523 | 523 25 | Canal de Suez | 565 | 560 |
| Crédit Foncier, act. 100 fr. | 1318 | 1335 | | | | Obligations communales 1879 | 446 | 446 50 | | | |
| Crédit de France | 22 75 | 22 50 | | | | | | | | | |
| Crédit mobilier | 335 | 355 | | | | | | | | | |

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

| Ligne d'Orléans (Service d'Hiver) | | Ligne de l'Etat (Service d'Hiver modifié depuis le 11 décembre 1882) | | | | | | | | | | | | | | | |
|--|--|--|--------------|-------------|-------------|----------------|--------------|---------------------------|---------------------------|--|-------------|-------------|-------------|--|--|--|--|
| DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS. | | SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY | | | | | | MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR | | | | | | | | | |
| Heures | Service | Omn. matin. | Mixte matin. | Mixte soir. | Mixte soir. | Mixte soir. | Mixte matin. | Omn. matin. | Mixte soir. | Mixte soir. | Mixte soir. | Mixte soir. | Omn. soir. | | | | |
| 3 heures | 8 minutes du matin, express-poste. | 5 50 | 9 30 | 10 35 | 1 2 | 3 15 | 5 5 | 7 45 | Montreuil-Bellay | 6 54 | 9 50 | 12 22 | 2 10 | 4 5 | | | |
| 6 | 45 — matin (s'arrête à la Possonnière) | 5 58 | 9 10 | 10 45 | 1 18 | 3 25 | 5 15 | 7 55 | Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg | 7 10 | 10 4 | 12 38 | 2 26 | 4 16 | | | |
| 8 | 56 — matin, omnibus-mixte. | 6 5 | 9 19 | 10 53 | 1 33 | 3 33 | 5 23 | 8 3 | Chacé-Varrains | 7 18 | 10 11 | 12 46 | 2 34 | 4 24 | | | |
| 1 | 25 — soir, | 6 18 | 9 34 | 11 8 | 1 50 | 3 48 | 5 39 | 8 18 | Saumur | 7 30 | 10 21 | 12 58 | 2 46 | 4 36 | | | |
| 3 | 32 — express. | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 7 | 15 — omnibus. | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 10 | 36 — (s'arrête à Angers). | | | | | | | | | | | | | | | | |
| DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS. | | SAUMUR - NIORT | | | | NIORT - SAUMUR | | | | MONTREUIL-BELLAY - POITIERS venant d'Angers. | | | | POITIERS - MONTREUIL-BELLAY allant à Angers. | | | |
| Heures | Service | Omn. matin. | Mixte soir. | Omn. matin. | Omn. soir. | Omn. matin. | Omn. soir. | Omn. matin. | Sem. d. soir. | Mixte soir. | Omn. matin. | Omn. soir. | Mixte soir. | Omn. soir. | | | |
| 3 heures | 26 minutes du matin, direct-mixte. | 5 50 | 5 5 | 5 29 | 5 40 | 7 4 | 7 20 | 7 4 | 2 1 | 8 29 | 6 | 12 55 | 7 10 | | | | |
| 8 | 21 — omnibus. | 6 21 | 5 54 | 7 10 | 7 30 | 8 34 | 8 14 | 8 9 | 2 50 | 9 30 | 6 36 | 1 30 | 7 55 | | | | |
| 9 | 37 — express. | 7 5 | 7 16 | 8 3 | 8 15 | 9 26 | 9 6 | 9 26 | 4 | 10 49 | 7 3 | 1 59 | 8 25 | | | | |
| 12 | 48 — soir, omnibus-mixte. | 8 6 | 8 17 | 9 8 | 9 45 | 10 17 | 10 17 | 10 17 | 4 25 | 11 17 | 7 56 | 2 53 | 9 28 | | | | |
| 4 | 44 — | 9 | 9 11 | 9 50 | 10 51 | 11 17 | 11 17 | 11 17 | 4 56 | 11 54 | 8 42 | 3 17 | 10 6 | | | | |
| 10 | 24 — express-poste. | 10 44 | 10 50 | 10 21 | 11 21 | | | | | | 9 31 | 3 56 | 10 48 | | | | |
| Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56. | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Étude de M^e LECOMTE, notaire à Brézé (Maine-et-Loire).

A AFFERMER

Pour entrer en jouissance le 1^{er} novembre 1883.

LE MOULIN A EAU DE SAUROUSSAY

Monté à 3 paires de meules. — Bâtimens et dépendances. — Moulin à vent.

On y joindrait 8 hectares de pré, au gré des preneurs.

S'adresser à M. VOLLAND, régisseur du château de Brézé, et à M^e LECOMTE, notaire. (393)

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine, En totalité ou par parties.

UNE PORTION DE MAISON

Sise à Saumur, rue de la Comédie, n° 26.

Actuellement occupée par MM. Fauconnon, Frugier et Moutet.

Cette maison, propre au commerce, comprend: magasins sur la rue, au premier étage; deuxième et troisième étages sur la rue; grenier, cour, remise et écurie.

Étage au-dessus des remise et écurie, grenier.

S'adresser, pour visiter les lieux, à M. FAUCONNON, qui les occupe, et, pour traiter, à M. LE RAY, avoué, rue du Marché-Noir, n° 12. (316)

A LOUER PRÉSENTEMENT

JOLI APPARTEMENT

Frûchement restauré, Rue de la Visitation, n° 105. BELLE VUE sur la Loire.

A VENDRE A L'AMIABLE, MATÉRIEL DE CAVE

Consistant notamment en:

- 2 machines à boucher les vins de champagne;
- 2 machines à capsuler;
- 1 — à électriser;
- 1 — à ficeler;
- 1 — à tirer les bouchons;
- 1 — à réparer les agraffes;
- 1 pompe à soufrier avec ses tuyaux;
- 1 tireuse;
- 1 tonne, vin de dégorgeant;
- 1,200 quarts, bouteilles vides;
- 20 pupitres;
- 6 robinets;
- 400 kilog. environ vieilles agraffes;
- 1 casier avec étiquettes;
- 1 lot d'étiquettes diverses;
- 1 brouette;
- Et divers autres objets;

Le tout dépendant de la liquidation judiciaire Deschamps et Bezon, anciens négociants à la Croix-Verte, à Saumur.

S'adresser à M. G. DOUSSAIN, liquidateur judiciaire, 10, rue des Basses-Perrières, à Saumur. (433)

A VENDRE A L'AMIABLE,

JOLI PETIT JARDIN d'agrément, bien planté d'arbres, d'une contenance de 500 mètres carrés à peu près, entouré de murs, avec PETITE MAISON, CELLIER, POMPE, BASSINS, etc., Situé au Vau-Langlais, commune de Bagneux, à 15 minutes de Saumur.

S'adresser à M. MIGNON, marchand de fers à Saumur. (371)

UNE MAISON DE COMMERCE demande un jeune homme de 15 à 16 ans, pouvant s'occuper d'écritures. S'adresser au bureau du journal.

A La Providence

FABRIQUE DE FLEURS

M^{lle} DURVILLE

13, rue de la Comédie, et 2, rue Cour-Saint-Jean.

Les Magasins de la Providence, rue Saint-Jean, 38 et 40, sont transférés rue de la Comédie, 13, et rue Cour-Saint-Jean, 2.

Grand choix de couronnes de mariées, coussins, bouquets d'église, couronnes pour tombes.

Étant seule fleuriste de profession à Saumur, M^{lle} DURVILLE peut exécuter tous les genres de montures que l'on voudra bien lui confier, pour robes de mariages, robes de bal, etc.

Samedi 30 juin et dimanche 1^{er} juillet, grande exposition de fleurs.

Tapisseries artistiques de M^{lle} Delhumeau. (440)

CHANGEMENT DE DOMICILE

M^{lle} FÉLICITÉ, ravadeuse, fait les reprises dans tous les tissus, et se charge de l'entretien du linge.

Rue de la Tonnelle, 21, maison Dézé. (441)

ON DEMANDE un garçon sachant bien panser et conduire les chevaux et pouvant s'occuper de jardinage. Très-bonnes références exigées. S'adresser à M. DESCHAMPS-ÉPAGNEUL, Allonnes (Maine-et-Loire). (410)

M. DUPONT, Grande-Rue, 59, se charge de soigner les chevaux à domicile.

A CÉDER DE SUITE,

Pour cause de santé,

UNE BOUCHERIE

Située aux environs de Saumur

S'adresser au bureau du journal.

On demande, au château de Lamotte, un excellent COCHER. Bonnes références.

LE PULICIDE

DESTRUCTEUR INFALLIBLE de tous les insectes nuisibles à l'homme, aux animaux domestiques et aux vêtements: Punaises, Puces, Poux, Mouches, Cafards, Aras, Moustiques, Pucerons, Araignées, Chenilles, Fourmis, etc.

Se trouve à la Pharmacie Centrale, chez M. E. D'ROY, rue de la Tonnelle, 27, dépositaire pour l'arrondissement de Saumur. (179)

LIBRAIRIE ABEL PILON

A. LE VASSEUR, SEUR

33 - Rue de Fleurus - 33

PARIS

Fr. par mois

par mois

Envoi franco des Catalogues

LIBRAIRIE - GRAVURES - MUSIQUE

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.